



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 4 octobre 2021

Communiqué de presse

Estavayer est la première commune fribourgeoise à recevoir le label « Commune en santé »

La Commune d'Estavayer se voit décerner le label « Commune en santé » par la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre. C'est la première commune du canton de Fribourg labellisée au terme d'un projet pilote. Suite au bilan positif de ce projet, le canton étend la possibilité d'obtenir ce label à d'autres communes.

Une mesure phare en lien avec la Stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention

Le label « Commune en santé » s'inscrit dans une démarche intersectorielle en faveur de la santé et figure dans les mesures proposées par la Direction de la santé et des affaires sociales DSAS dans le cadre du plan d'action de la stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention. Il fait ainsi partie des mesures du programme cantonal « Je mange bien, je bouge bien » et du programme cantonal de promotion de la santé mentale co-financés par la DSAS et Promotion santé suisse.

Développé par Promotion Santé Valais, le label "Commune en santé" permet d'inventorier les mesures ayant un impact positif sur la santé des habitant-e-s sur un territoire communal dans 6 domaines différents : la politique communale, les offres de loisirs, la famille et la solidarité, l'école, la santé au travail et les espaces publics. Pour les communes, la mise en place du label est gratuite. Il sert de base pour valoriser « ce qui se fait déjà » et constitue une porte d'entrée pour identifier des mesures complémentaires à mettre en œuvre pour agir davantage en faveur de la santé des habitant-e-s. Au travers de la mise en place du label, les communes bénéficient de divers outils leur permettant de connaître les bonnes pratiques existantes et de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement pour leur mise en œuvre.

Le projet pilote lancé par la DSAS en 2021 avec la commune d'Estavayer a été mené par un comité de pilotage avec des représentant-e-s de différents services et Directions de l'Etat ainsi que de l'Association des communes fribourgeoises (ACF). Le bilan est très positif et l'Etat offrira dès 2022 la possibilité d'obtenir le label à d'autres communes fribourgeoises francophones et germanophones, à raison de 2 à 3 communes par année. Les communes intéressées peuvent s'adresser au Service de la santé publique à fabienne.plancherel@fr.ch.

La commune d'Estavayer obtient le label avec trois étoiles

La commune d'Estavayer met en avant 32 mesures agissant sur le bien-être de la population dans les 6 domaines.

Ainsi, dans les mesures phares mises en place par la commune, il y a par exemple l'engagement d'enseignants de sport et de monitrices de natation pour fournir et promouvoir des prestations sportives adaptées comme vecteurs de bien-être et d'émotions pour tous et toutes.

La commune fait partie du Réseau Suisse des écoles en santé et durables (Réseau d'écoles²¹) et mène des actions de promotion de la santé et de développement durable au sein des écoles primaires et secondaires de la commune. Elle participe à « Grandir en paix », un programme de prévention pour les élèves du degré primaire.

De nombreuses mesures sont développées pour favoriser la cohésion sociale dans les catégories d'âges allant des adolescent-e-s aux senior-e-s. Des animatrices jeunesse sont notamment présentes sur le terrain avec et pour les jeunes et des activités sont soutenues pour les senior-e-s dans tous les villages de la commune. Estavayer participe au programme des communes sympas qui vise à promouvoir la qualité de vie des habitant-e-s au travers de diverses activités et possibilités de rencontre.

La commune d'Estavayer s'engage aussi pour la biodiversité en veillant à aménager de manière durable ses espaces verts et sans herbicides, par exemple des ronds-points avec hôtels à insectes, des perchoirs à cigognes ou des perchoirs à oiseaux.

Label Commune en santé

Le label a été développé par Promotion Santé Valais et il est aujourd'hui présent dans la majorité des cantons romands (Valais, Vaud, Genève, Jura). Le label est par ailleurs doté depuis 2017 d'une coordination intercantonale. Sur mandat de Promotion Santé Suisse, ce label a fait l'objet d'une [évaluation par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne](#) (HETS&Sa – EESP – HES-SO) en 2019. Les résultats de cette évaluation montrent non seulement que les outils proposés aux communes permettent d'atteindre les principaux objectifs du label, mais que, de plus, les responsables communaux de la labellisation sont généralement très satisfait-e-s du label. Ils apprécient d'une part la simplicité et la clarté du processus de labellisation étroitement accompagné par des expert-e-s et, d'autre part, son impact positif sur la gestion et le développement de l'offre communale en matière de promotion de la santé.

Contact

—
DSAS, Fabienne Plancherel, Déléguée à la promotion de la santé et à la prévention, T 41 26 305 29 13 (14h30-15h30)
Commune d'Estavayer, Lionel Conus, Secrétaire général, T +41 79 431 95 52 (13h-14h)

Communication

—
DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38